Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

1ER JUILLET 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18105 **26**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

En souvenir de Bruno

Ego Perron

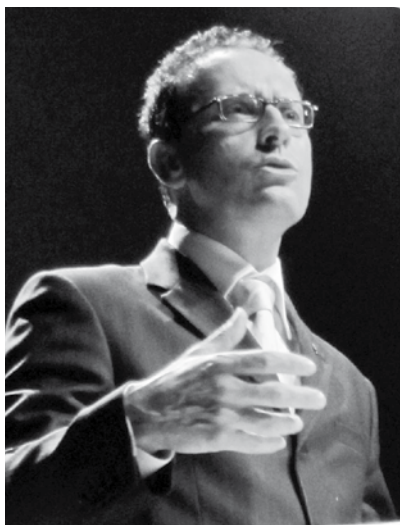

Dimanche dernier, l'Union Valdôtaine, par une cérémonie très simple et très sobre mais pleine d'émotion et de contenus, a commémoré la figure de Bruno Salvadori.
Je remercie la section de Saint-Martin-de-Corléans qui a organisé et fortement voulu cette initiative.
Nous avons rendu hommage à cette figure, dont la contribution fut énorme pour notre Mouvement, qui, de par ses idées, a su regarder en avant pendant une époque où il était difficile d'oser entreprendre des projets et penser à long terme, car les priorités du moment se révélaient être les plus urgentes.
Notre région se trouvait dans une situation où l'on devait gérer les passages fondamentaux d'organisation d'une communauté et il était donc difficile de faire des prévisions à long terme.
Mais Bruno fit cela. C'était sa force et sa capacité.
Et c'est le rôle et le destin des leaders.
Oser regarder en avant, ne pas s'arrêter au quotidien, à l'immédiat mais oser se tourner vers l'avenir et imaginer les idées qui pourraient être positives pour la communauté dans laquelle on vit.
Bruno Salvadori a profondément marqué l'histoire de l'Union Valdôtaine.
C'est grâce à ses propositions que cette communauté a pu espérer et revendiquer la possibilité d'obtenir un député européen, et pendant une période beaucoup plus difficile, il a eu le courage d'avancer des propositions pour que cette communauté revendique un droit qui nous est nié encore aujourd'hui.
C'est grâce à Bruno si on discute à présent de Fédéralisme.
C'est grâce à ses idées innovatrices si aujourd'hui toute la politique italienne parle de cela et la Lega Nord a même avancé certaines propositions concernant cette matière.
C'est surtout grâce à l'action d'hommes comme Bruno si dans cette région, petit à petit, et grâce uniquement à l'œuvre de l'Union Valdôtaine, que s'est répandue en Vallée d'Aoste une véritable culture et une sensibilité envers les thèmes de l'Autonomie.
Aujourd'hui, il semble presque banal de parler d'Autonomie et du fait d'être valdôtain.
Bruno a eu le courage de parler de la valeur de ces thèmes à un moment où il était très difficile de le faire.
C'est grâce au travail, à la persévérance et à la ténacité d'hommes comme lui que notre Région a pu et peut conserver un degré d'autonomie qui a permis un gouvernement et une gestion autonomes.
L'Union Valdôtaine rend hommage à cet homme qui nous a quittés il y a 30 ans.
Ses idées, ses écrits, sa capacité de susciter et de stimuler le débat sont pour nous tous, encore aujourd'hui, des points de repère solides pour notre action.
Commémorer aujourd'hui Bruno Salvadori, qui était et qui reste un symbole important de l'Union Valdôtaine, est une reconnaissance à la valeur, à l'engagement, au travail, à l'abnégation d'un véritable autonomiste et d'un profond fédéraliste auquel, encore aujourd'hui, nous nous inspirons avec respect et admiration.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

La décadence d'une société
commence quand l'homme se demande :
«Que va-t-il arriver?»
au lieu de se demander :
«Que puis-je faire?»

Denis de Rougemont

Le courage dans la vie

Valfidi devient un intermédiaire surveillé par la Banque d'Italie

Rollandin : « Créer une Confidi unique est indispensable »

Il y a environ un an, Valfidi entreprit l'ultime étape d'un cheminement long et difficile qu'elle poursuivait depuis longtemps : l'inscription à l'«Elenco Speciale», comme le prévoit l'article 107 du texte unique bancaire, à savoir l'inscription de la société dans le registre des Intermédiaires Financiers surveillés par la Banque d'Italie.
Valfidi a obtenu ce résultat, le 27 avril dernier, en marquant un nouveau passage pour son activité.
«*Dans une période où la crise se perçoit fortement* – a commenté le président de Valfidi Andrea Leonardi, en soulignant qu'en 2009 le montant des garanties concédées avait dépassé les 83 millions d'euros, chiffre qui a permis à plus de trois mille entrepreneurs valdôtains d'accéder au crédit favorable – *les confidi jouent un rôle toujours plus important pour le soutien des entreprises. A présent, 50% des entreprises valdôtaines inscrites à la Chambre de Commerce est soutenu par des consortiums de garantie de crédit».* Pendant l'Assemblée des associés, le mardi 22 juin, le président Leonardi a illustré les atouts de Valfidi. Il a souligné, entre autres, la capacité de gestion du Conseil d'administration, la préparation du personnel, le nombre des associés qui sont à présent 3.750, la capacité d'accorder des garanties soutenues par un patrimoine surveillé par la Banque d'Italie, le soutien de l'Administration régionale et son ouverture vers les autres organisations consortiales, invitées à s'unir dans un seul confidi qui puisse offrir aux entreprises valdôtaines un meilleur service. Sur ce dernier point, le président de la Région Augusto Rollandin a également posé l'accent : «*En période difficile, le fait d'être tous unis à la même table représente un avantage pour se concerter. L'heure de tourner la page est arrivée, il faut comprendre qu'il est fondamental de s'unir pour former une masse critique. Créer une Confidi unique est indispensable tant du côté des usagers, que du côté des entreprises».*
Le président Rollandin a commenté positivement la présence de Valfidi dans le registre des Intermédiaires Financiers, «*un pas non négligeable pour l'avenir*», qui a été possible grâce aux interventions de sociétés liées à l'Administration régionale, à savoir Finaosta et Aosta Factor, et de la Banque de crédit coopératif valdôtaine, de la Fédération régionale des coopératives et d'Intesa San Paolo qui ont souscrit des quotes-parts importantes du capital social.

Denis Falconieri

Rollandin intervient sur les taux d'intérêt

Des frais plus élevés que la normale. Une donnée – celle-ci – qui a été dévoilée pendant la dernière édition de la "Journée de l'Economie" et qui a alarmé le président de la Région Augusto Rollandin, qui a, par conséquent, convoqué au Palais Régional les représentants des principaux instituts de crédit qui opèrent dans notre région. Une rencontre – celle du lundi 21 juin dernier – qui a permis de mieux comprendre des données si négatives : au mois de décembre 2008, les taux d'intérêt pratiqués sur les prêts à moyen terme sont descendus de 7,76% à 5,85%, mais restent, malgré tout, plus élevés qu'au Piémont ou dans la province autonome de Bozen. Une similitude également pour les prêts à long terme, qui restent plus coûteux pour les citoyens valdôtains par rapport aux autres réalités comparables. Le président Rollandin a rappelé que l'Administration régionale – avec Condifi – «*opère de manière importante dans le domaine du crédit, en fournissant aux banques 75% des garanties demandées aux entrepreneurs, en faisant par cette opération accroître la qualité du crédit. Nous devons comprendre quelles sont les motivations pour que de tels efforts financiers ne se traduisent pas par de meilleures conditions de crédit pour les entreprises locales*».
Le Président a également demandé «*la disponibilité et la collaboration des banques afin que le système économique valdôtain ne soit pas endommagé, surtout dans un moment de difficulté comme celui que l'on vient de traverser.*
On doit mettre en place une commission de travaux s'impliquant dans l'approfondissement et l'analyse de cette situation et qui puisse vérifier les "raisons" de cette disparité évidente touchant notre région».

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 25 juin 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Au titre de la période 2007/2013, le Gouvernement a adopté le protocole d'entente entre la Région et le Commandement régional de la Garde des finances pour la coordination des contrôles et l'échange d'informations en matière de financement des fonds structurels communautaires.
Il également approuvé le nouveau logo du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi modifiant la loi régionale n° 10 du 10 juin 2004 (portant mesures relatives au patrimoine immobilier de la Région accueillant des activités productives et commerciales).

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a entériné la transmission au Conseil régional du projet de loi sur les premières mesures de variation du budget prévisionnel de la Région pour le triennat 2010-2012.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi modifiant la loi régionale n° 12 du 1er juin 1982 portant encouragement d'une Fondation pour la formation agricole professionnelle et pour l'expérimentation agricole et contribution régionale à cette fondation. Par ailleurs, il a approuvé la poursuite du projet de recherche *PRISMA* sur les enseignements et les apprentissages scientifiques et mathématiques.
En outre, au titre de l'année scolaire 2010-2011, il a défini la mise en place d'une formation intitulée « La prise en charge pédagogique des élèves atteints de troubles de type autistique », destinée aux enseignants et aux enseignants de soutien des institutions scolaires de tous ordres et degrés de la Région, ainsi qu'aux professionnels de la santé et aux familles.
Le Gouvernement a également entériné l'avis de concours relatif à la conception et la réalisation d'un projet graphique et publicitaire pour la Saison culturelle 2010-2011.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
L'Exécutif a approuvé la transmission au Conseil régional de deux projets de loi relatifs respectivement à la réglementation des activités de surveillance des ouvrages et constructions dans les zones sismiques et aux dispositions en matière de commissions locales des avalanches. Il a également adopté le projet d'exécution des travaux d'aménagement hydraulique d'un tronçon de la Doire Baltée, dans le hameau d'Ila, à Chambave.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi approuvant le Plan régional pour la santé et le bien-être social 2010-2012.
Aux termes de la loi régionale n° 14 du 18 avril 2008 portant système intégré des actions et des services en faveur des personnes handicapées, huit projets ont été admis au financement, pour un montant global de 436.000 euros.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a validé le versement du solde de la somme de 1.243.000 euros destinée au financement du service de secours sur les pistes de ski alpin pour la saison 2009-2010, ainsi que la répartition de ladite somme entre les gestionnaires des pistes concernées.
D'autre part, il a décidé d'attribuer un mandat à l'agence *Glenaki bvba* de Bruges (Belgique), dans le cadre d'une association temporaire d'entreprises avec la société *Aviareps Tourism* d'Amsterdam, en vue de la conception, de la réalisation et de la gestion d'une action de communication intégrée en Belgique et dans les Pays-Bas, afin de soutenir l'image et l'offre touristique de la Vallée d'Aoste.
Cette action s'étendra sur la période juin 2010-décembre 2011 et comportera une dépense globale de 85 000 euros.
Une aide plafonnée à 30.000 euros, a été octroyée à la Société des guides de haute montagne de Courmayeur, dont le siège est situé dans cette même commune, en vue de l'organisation et de la réalisation d'une expédition d'alpinisme dans l'Himalaya, sur le versant Nord de l'Everest, en août et septembre 2010.
Des subventions ont également été accordées à 6 associations sportives au titre de l'organisation de manifestations. A cet effet, une enveloppe de 82.000 euros a été débloquée.
L'Exécutif a approuvé la délivrance à la *SVAP* de Charvensod et à la *SAVDA* d'Aoste de l'autorisation à mettre en place un service de transport public sur appel fonctionnant le soir et la nuit, du 1er juillet au 31 décembre, dans la zone de la Plaine d'Aoste et dans la commune de Villeneuve.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

TRANSFERT TEMPORAIRE DU GUICHET « *INFO ENERGIA CHEZ NOUS* »
L'Assessorat des Activités productives communique que le guichet « Info Energia Chez Nous », actuellement situé auprès de Finaosta s.p.a., au 23 avenue du Conseil des Commis à Aoste, se déplacera temporairement pour la rénovation de ses bureaux.
Jusqu'au 9 juillet, durée prévue des travaux, le guichet restera ouvert auprès de la CVA s.p.a., 3 rue Duc à Aoste selon les horaires suivants: lundi 8h30/12h, mardi 8h30/12h – 14h/18h, mercredi 8h30/12h, jeudi 8h30/12h -14h/16h, vendredi 8h30/12h.
On informe également le public qu'un autre numéro de téléphone sera temporairement mis en service s'agissant du 0165/822053.
En s'excusant du désagrément causé pour les usagers, l'Assessorat rappelle que le guichet Info Energia Chez Nous est au service de la Région Vallée d'Aoste, pour l'information, la promotion et la consultation des sujets principaux en matière d'énergie, comme l'efficacité et l'économie énergétiques, la planification énergétique et le développement des sources d'énergie durables.

OBIETTIVO LAVORO NEWS : ACCROÎTRE L'EMBAUCHE À DURÉE INDÉTERMINÉE
Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, présente deux mesures de plan triennal concernant la politique de l'emploi afin de développer les embauches à durée indéterminée des travailleurs appartenant à des catégories spécifiques et l'emploi de travailleurs âgés pour favoriser l'obtention des critères souhaités pour la retraite.
Complètent l'information la deuxième édition du concours Photeau&Videau promu par le Consortium du Bim de la Vallée d'Aoste et le concours pour l'obtention de places gratuites et semi-gratuites dans des collèges ou pensionnats de la Région, auprès des écoles secondaires de premier et de deuxième degré de la Région pour l'année scolaire 2010/2011.
Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont présentes sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

CONCOURS PUBLIC POUR L'EMBAUCHE DE TROIS DIRIGEANTS TECHNIQUES
L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique l'ouverture d'un concours public sur examen pour l'embauche dans le cadre régional de trois dirigeants techniques à assigner aux bureaux de l'Assessorat.
Le terme pour la présentation des demandes échoit à 17h le 22 juillet 2010, à savoir 30 jours après la date de publication de l'avis dans le Bulletin Officiel de la Région autonome Vallée d'Aoste n. 26 du 22 juin 2010.
On peut visionner l'avis, publié par l'Assessorat de l'Education et de la Culture, auprès des Etablissements scolaires de la Région et sur le site Internet www.scuole.vda.it.

LIVRES : LA BIBLIOTHÈQUE D'AOSTE S'ENRICHIT D'OUVRAGES SUR SAINT-GRAT
Dans le cadre de la recherche d'oeuvres rares sur la région Vallée d'Aoste, conduite auprès des antiquaires italiens et étrangers, la Bibliothèque régionale – engagée dans le rassemblement et dans la conservation de tous les ouvrages publiés en Vallée d'Aoste au fil des siècles, ou bien concernant notre territoire – a récemment acheté une édition du XVIème siècle contenant un texte hagiographique sur l'un des premiers évêques d'Aoste, patron du diocèse.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Onze rendez-vous pour faire vivre à nouveau les châteaux valdôtains

"Châteaux en musique" grandit encore «Nous misons sur cette initiative»

Les Biens culturels associés à la musique, au chant, au théâtre et à la poésie : une offre qui augmente toujours plus sa diversité signe l'édition 2010 de "Châteaux en musique", la manifestation organisée par l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture à partir d'une idée née en 2007. Par rapport aux premières éditions, cette manifestation a beaucoup grandi non seulement en partant du public, ayant en 2009 enregistré complet, mais également du côté des artistes, des genres proposés et du nombre des châteaux impliqués.

«*Nous croyons que cette initiative* – a souligné l'assesseur Laurent Viérin – *sert à faire connaître davantage les châteaux de la Vallée d'Aoste : grâce à ces événements nous les faisons vivre à nouveau et, en même temps, nous les rendons plus accessibles*».

L'une des nouveautés de cette quatrième édition est l'introduction de deux nouvelles scènes : en effet, aux châteaux d'Aymavilles, Fénis, Issogne, Verrès et Sarriod de la Tour de Saint-Pierre s'ajouteront ceux de Quart et d'Introd.

«*Il s'agit donc d'une occasion pour valoriser et promouvoir le patrimoine historique et culturel de notre région* – a continué l'Assesseur régional à la Culture – *à travers l'union entre les lieux et les autres aspects de la culture tels que la musique, le théâtre, le chant et la poésie*».

Une autre nouveauté est représentée par la collaboration avec l'Adava, l'association des hôteliers de la Vallée d'Aoste, qui réservera un certain nombre de places pour les touristes qui séjourneront dans les hôtels de notre région.

«*Les rendez-vous seront accompagnés par des visites guidées afin que les touristes puissent être renseignés sur les lieux où les spectacles se déroulent* – a continué Laurent Viérin – *la possibilité de découvrir nos biens culturels et d'assister à des spectacles dans des endroits aussi suggestifs rendent notre région encore plus attrayante pour les touristes, en leur donnant la possibilité de découvrir nos traditions et notre culture*».

En ouverture de cette édition, qui s'achèvera à la fin du mois d'août, aura lieu le spectacle du baryton valdôtain Federico Longhi accompagné au piano par Franck Villard "Sons et parfums dans l'air du soir", qui se déroulera au château d'Issogne le 7 et le 8 juillet, tandis que l'une des soirées les plus suggestives se déroulera le 4 août, lorsque le château d'Aymavilles accueillera l'Orchestre des Pays de Savoie. Le calendrier des spectacles, avec entrée libre en réservant sa place, est disponible sur le site Internet www.regione.vda.it.

Pour toute information, on peut téléphoner à la Direction promotion des Biens et Activités culturels 0165 273430 - 0165 273436 ou au numéro vert 800 196976.

Denis Falconieri

Valsavarenche, à partir du 3 juillet

Première édition de «Montagne aux livres»

La bibliothèque "La Maison de la montagne", centre de promotion et de valorisation du patrimoine montagneux, et plus précisément du massif du Grand Paradis, en collaboration avec la Société des guides du Grand Paradis et sous le patronage de l'Assessorat de l'Education et de la Culture, organise, à Valsavarenche, la 1ère édition "Montagne aux livres" du 3 au 11 juillet prochain.

Des rencontres, des débats et des projections de films, à l'intérieur de la librairie de montagne qui sera inaugurée, à cette occasion, le samedi 3 juillet, à 17h, raconteront la Montagne grâce à l'intervention de spécialistes qui aborderont différents concepts allant de la théologie à la philosophie en passant par l'aspect métaphorique qu'évoque l'alpinisme comme allégorie de la société contemporaine, sans oublier l'aspect romanesque et scientifique à travers des chroniques et l'étude thématique liée à la construction imaginaire et symbolique de la montagne.

Un vaste programme, annoncé avec enthousiasme par l'assesseur régional à la Culture Laurent Viérin, qui démarrera donc, à 21h, après l'inauguration de la librairie, avec la conférence de Giuseppe Florio "Dalle montagne degli uomini al monte profetico". Puis le dimanche après-midi, à 17h, Lorenzo Delfino et Erich Giordano présenteront le livre Altrove "La montagna dell'identità e dell'alterità" avec des images de montagne et les photos des interviewés présents dans le livre et, à 21h, Enzo Massa Micon et Robert Andrighetto présenteront leurs photos naturalistes à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité. Le lundi 5, une journée sportive sera organisée par les guides de haute montagne de la société Grand Paradis et, à 21h, le guide Abele Blanc participera à la présentation du film Everest 2010. Le 6 juillet, à 21h, Francesco Tomatis, professeur de Philosophie Théorique à l'Université de Salerne, participera à une conférence. Le 7 juillet, à 21h, la soirée sera dédiée à Massimo Mila, à l'occasion du centenaire de sa naissance, avec "Storia dell'alpinismo e altre storie" aux éditions Vivalda, en présence de Walter Giuliano (auteur du livre) et de Giorgio Vivalda. Le jeudi 8, à 21h, seront projetés des films de montagne. Le vendredi 9, une rencontre sera organisée avec Christian Arnoldi auteur du livre "Tristi montagne" et l'anthropologue Annibale Salsa. Samedi 10, l'intellectuel Enrico Camani expliquera "La métaphore de l'alpinisme", à 17h, avec la participation au débat du guide Marco Camandona.

Puis pour conclure, le Dimanche 11 juillet, à partir de 9h, il y aura une lecture des écrits sur la montagne avec "Racconti sui sentieri", à 16h30, le court-métrage "Folies" réalisé par les jeunes de Valsavarenche sera diffusé et, enfin, à 18h, un "Concerto di chiusura" clôturera la manifestation avec l'Orchestre symphonique des jeunes de la Vallée d'Aoste dans l'église paroissiale.

La librairie de "Montagne aux livres" sera ouverte tous les jours de la semaine à partir de 10 heures.

Angès Uzan

BILAN FINANCIER 2009 DE L'UNION VALDOTAINE

STATO PATRIMONIALE al 31/12/2009

ATTIVITÀ		
Immobilizzazioni immateriali nette		
Costi per attività editoriali di informazione e di comunicazione	Euro	0,00
Costi di impianto e di ampliamento	Euro	0,00
Testata "Le Peuple Valdôtain"	Euro	0,01
Costi pluriennali	Euro	242.152,68
Fondo amm.to costi pluriennali	Euro	-134.529,25
TOTALE Euro		**107.623,44**
Immobilizzazioni materiali nette		
Terreni e fabbricati	Euro	25.700,00
Impianti e attrezzature tecniche	Euro	0,00
Macchine per ufficio	Euro	29.434,52
Mobili e arredi	Euro	57.461,05
Automezzi	Euro	6.713,94
Altri beni	Euro	0,00
Fondo amm.to macchine elettroniche	Euro	-16.636,82
Fondo amm.to mobili e arredi	Euro	-32.045,23
Fondo amm.to immobili	Euro	-1.927,50
Fondo amm.to automezzi	Euro	-6.713,94
TOTALE Euro		**61.986,02**
Immobilizzazioni finanziarie		
Partecipazioni in imprese	Euro	0,00
Crediti finanziari	Euro	0,00
Altri titoli	Euro	0,00
TOTALE IMMOBILIZZAZIONI Euro		**169.609,46**
Rimanenze		
Rimanenze finali	Euro	700,00
Rimanenze finali pubblic.	Euro	0,00
TOTALE RIMANENZE Euro		**700,00**
Crediti		
Crediti per servizi resi a beni ceduti	Euro	0,00
Crediti verso locatari	Euro	0,00
Crediti per contributi elettorali	Euro	111.745,77
Crediti per contributi 4 per mille	Euro	0,00
Crediti verso imprese partecipate	Euro	0,00
Crediti verso erario	Euro	0,00
Crediti diversi	Euro	40.540,42
TOTALE CREDITI Euro		**152.286,19**
Attività finanziarie diverse dalle immobilizzazioni		
Partecipazioni (al netto dei relativi fondi rischi)	Euro	0,00
Altri titoli (titoli di Stato, Obbligazioni, ecc.)	Euro	35.000,00
TOTALE TITOLI Euro		**35.000,00**
Disponibilità liquida		
Cassa	Euro	3.435,71
Banca di Credito Cooperativo Valdostana c/c 05/01/00211	Euro	84.339,09
UnicreditBanca c/c 000000573432	Euro	9.554,06
Banca di Credito Cooperativo Valdostana c/c11/01/066970	Euro	30.764,09
TOTALE DISPONIBILITA LIQUIDA Euro		**128.092,95**
Ratei e risconti attivi		
Ratei attivi	Euro	0,00
Risconti attivi	Euro	90,60
TOTALE RATEI E RISCONTI ATTIVI Euro		**90,60**
TOTALE ATTIVITÀ Euro		**485.779,20**
PASSIVITÀ		
Patrimonio netto		
avanzo patrimoniali	Euro	319.431,26
disavanzo patrimoniale	Euro	0,00
avanzo dell'esercizio	Euro	64.031,34
disavanzo dell'esercizio	Euro	0,00
TOTALE PATRIMONIO NETTO Euro		**383.462,60**
Fondi		
Fondi per rischi ed oneri	Euro	0,00
Fondi previdenza integrativa e simili	Euro	0,00
Altri fondi	Euro	0,00
Trattamento di fine rapporto	Euro	37.714,72
TOTALE FONDI Euro		**37.714,72**
Debiti		
Debiti verso banche	Euro	0,00
Debiti verso altri finanziatori	Euro	0,00
Debiti verso fornitori	Euro	19.266,10
Debiti verso fornitori/fatture da ricevere	Euro	297,31
Debiti rappresentati da titoli di credito	Euro	0,00
Debiti verso imprese partecipate	Euro	0,00
Debiti v/so erario	Euro	1.866,54
Debiti verso istituti di previdenza e di sicurezza sociale	Euro	1.880,00
Debiti verso collaboratori	Euro	2.616,60
Altri debiti	Euro	35.117,06
TOTALE DEBITI Euro		**61.043,61**
Ratei e risconti passivi		
Ratei passivi	Euro	3.558,27
TOTALE RATEI E RISCONTI Euro		**3.558,27**
TOTALE PASSIVITÀ Euro		**485.779,20**
Conti d'ordine		
Beni mobili ed immobili fiduciariamente presso terzi	Euro	0,00
Beni di terzi	Euro	0,00
Contributi da ricevere in attesa espletamento controlli autorità pubbl.	Euro	0,00
Fidejussione a/da terzi	Euro	0,00
Avalli a/da terzi	Euro	0,00
Fidejussioni a/da imprese partecipate	Euro	0,00
Avalli a/da imprese partecipate	Euro	0,00
Garanzie a/da terzi	Euro	0,00

Il Tesoriere
Osvaldo CHABOD

CONTO ECONOMICO AL 31/12/2009

A) PROVENTI GESTIONE CARATTERISTICA		
1) Quote associative annuali	Euro	57.641,65
2) Contributi Stato:		
a) rimborso spese elettorali elezioni politiche 2006 e 2008	Euro	70.234,12
b) rimborso spese elettorali elezioni regionali 2008	Euro	41.511,65
3) Contributi provenienti dall'estero		
a) da partiti o movimenti politici esteri o internazionali	Euro	0,00
b) da altri soggetti esteri	Euro	0,00
4) Altre contribuzioni		
a) Contributi da persone fisiche	Euro	221.595,14
b) Contibuti da persone giuridiche	Euro	0,00
c) Contributo rimborso spese elettorali quote Mov. Stella Alpina e Mov. Fédération	Euro	16.447,70
d) Contributi da Associazioni	Euro	7.360,00
5) Proventi da attività editoriali, manifestazioni, altre attività	Euro	0,00
Totale Proventi Gestione Caratteristica Euro		**414.790,26**
B) ONERI GESTIONE CARATTERISTICA		
1) Per acquisti di beni (incluse rimanenze)		
Materiale di pulizia	Euro	0,00
Gas per riscaldamento	Euro	4.731,14
Cancelleria	Euro	4.946,07
Materiale pubblicitario	Euro	888,00
Spese congresso annuale	Euro	6.148,25
Spese elezioni europee	Euro	66.071,59
Spese propaganda elettorale elezioni politiche	Euro	0,00
Rimborso contributi spese elettorali Senato percepiti in eccedenza	Euro	0,00
Altro materiale	Euro	2.915,18
Rimanenze finali cancelleria e pubblicazioni	Euro	-700,00
Totale Euro		**85.000,23**
2) Per servizi		
Energia elettrica	Euro	2.766,06
Servizi di vigilanza	Euro	459,08
Telefoniche	Euro	5.037,92
Postali e telegrafiche	Euro	7.868,41
Assicurazioni	Euro	271,10
Legali e consulenze	Euro	2.386,80
Servizi di pulizia	Euro	5.251,80
Trasporti - Viaggi - Soggiorni	Euro	20.592,17
Acque	Euro	26,50
Pubblicazione giornali	Euro	48.000,00
Manutenzioni e riparazioni	Euro	0,00
Servizi tecnici	Euro	5.667,71
Servizi pubblicitari	Euro	11.715,60
Smaltimento rifiuti	Euro	161,00
Compenso collaboratori	Euro	34.868,60
Servizi Internet	Euro	1.080,00
Totale Euro		**146.152,75**
3) Godimento di beni di terzi		
Affitti e locazioni	Euro	27.221,74
Totale Euro		**27.221,74**
4) Per il personale:		
a) stipendi	Euro	29.622,40
b) oneri sociali	Euro	11.197,32
c) trattamento di fine rapporto	Euro	2.828,92
d) trattamento di quiescenza e simili	Euro	0,00
altri costi	Euro	0,00
Totale Euro		**43.648,64**
5) Ammortamento e svalutazioni		
Ammortamento macchine elettroniche	Euro	1.327,44
Ammortamento mobili e arredi	Euro	3.345,68
Ammortamento immobile	Euro	771,00
Ammortamento costi pluriennali	Euro	26.905,85
Totale Euro		**32.349,97**
6) Accantonamento per rischi	Euro	0,00
7) Altri accantonamenti	Euro	0,00
8) Oneri diversi di gestione		
Imposte e tasse	Euro	3.672,02
Valori bollati	Euro	91,46
Oneri bancari	Euro	633,57
Arrotondamento passivi	Euro	13,60
Totale Euro		**4.410,65**
9) Contributi ad associazioni		
Sezioni UV	Euro	1.292,19
Jeunesse Valdôtaine	Euro	5.373,80
Movimento Fédération Autonomiste	Euro	9.737,15
Movimento Stella Alpina	Euro	25.379,91
Totale Euro		**41.783,05**
10) Iniziative volte ad accrescere la partecipazione attiva delle donne alla politica.		
Entraide des Femmes Valdôtaines	Euro	5.500,00
Totale Euro		**5.500,00**
Totale Oneri Gestione caratteristica Euro		**386.067,03**
Risultato economico della gestione caratteristica (A-B). Euro		**28.723,23**
C) Proventi e oneri finanziari		
1) Proventi da partecipazioni	Euro	0,00
2) Altri proventi finanziari	Euro	25.068,16
3) Interessi e altri oneri finanziari	Euro	0,00
4) Interessi passivi	Euro	0,00
5) Interessi attivi	Euro	1.530,03
6) Arrotondamenti attivi	Euro	47,68
Totale proventi e oneri finanziari Euro		**26.645,87**
D) Rettifiche di valore di attività finanziarie		
1) Rivalutazioni		
a) di partecipazioni	Euro	0,00
b) di immobilizzazioni finanziarie	Euro	0,00
c) di titoli non iscritti nelle immobilizzazioni	Euro	0,00
2) Svalutazioni		
a) di partecipazioni	Euro	0,00
b) di immobilizzazioni finanziarie	Euro	0,00
c) di titoli non iscritti nelle immobilizzazioni	Euro	0,00
Totale rettifiche di valore di attività finanziarie Euro		**0,00**
E) Proventi e oneri straordinari		
1) Proventi e oneri straordinari	Euro	0,00
2) Oneri; minusvalenze da alienazioni varie	Euro	0,00
3) sopravvenienze attive	Euro	10.036,32
4) sopravvenienze passive	Euro	-1.374,08
Totale delle partite straordinarie Euro		**8.662,24**
Avanzo (A-B+C+D+E) Euro		**64.031,34**

Il Tesoriere
Osvaldo CHABOD

ALLEGATO B
RELAZIONE

1) L'attività del Movimento Union Valdôtaine è svolta e coordinata dalla sede centrale di Aosta e dalle sedi periferiche di Chatillon, Verrès, Pont-Saint-Martin e Morgex: quest'ultima è stata chiusa alla data del 31 dicembre 2009, non essendo stato rinnovato il contratto d'affitto dei locali in relazione allo scarso utilizzo degli stessi. Al movimento fanno capo 75 sezioni. Nell'anno 2009 le elezioni europee, l'organizzazione del congresso annuale e l'avvio di una prima fase di corsi di formazione per la politica, hanno inciso in maniera rilevante sull'attività del Movimento impegnando risorse umane ed economiche.
Il gruppo giovanile ha proseguito l'attività di pubblicazione del giornalino trimestrale, mentre il gruppo femminile ha concluso una serie di progetti in collaborazione con altri enti ed organismi regionali.
2) Le spese sostenute per le elezioni europee ammontano ad € 66.071,59 di cui € 16.447,70 verrà rimborsato dai Movimenti politici della Stella Alpina e della Fédération Autonomiste. Il Movimento ha previsto di ricevere, per competenza, dal Senato della Repubblica un contributo di € 70.234,12 a titolo di rimborso delle spese elettorali degli anni 2006 e 2008 (di cui € 31.285,52 incassati nel febbraio 2010) ed un rimborso di € 41.511,65 a titolo di rimborso delle spese elettorali regionali dell'anno 2008: il 50% dei contributi corrisposti dal Senato, pari ad € 35.117,06, sarà versato per competenza ai Movimenti politici della Stella Alpina e della Fédération Autonomiste come da accordi elettorali.
3) Le attività giovanili e femminili sono svolte in modo autonomo dalla Jeunesse Valdôtaine e dall'Entraide des Femmes Valdôtaines a cui il Movimento ha concesso un contributo, rispettivamente, di € 5.373,80 e di € 5.500,00. Sono stati inoltre concessi contributi alle sezioni per € 1.292,19.
4) L'Union Valdôtaine non possiede né direttamente né tramite interposta persona o società fiduciarie partecipazioni in imprese ed in società editrici di giornali e periodici; non esistono, altresì, immobilizzazioni possedute fiduciariamente presso terzi.
5) Nel 2009 il Movimento non ha ricevuto libere contribuzioni da singole persone fisiche per ammontare superiore all'importo di cui all'articolo 4 della legge 18 novembre 1981, n. 659 (€ 50.000,00).
6) Non si hanno segnalazioni da fare successivamente alla chiusura dell'esercizio e sino alla data odierna.
7) Nel corso dell'anno 2010 la gestione risulterà condizionata, sia sotto l'aspetto dell'impegno delle risorse umane che di quelle finanziarie, dalle elezioni comunali in 68 dei 74 comuni della Regione e, in particolar modo, dalle elezioni nella Città di Aosta.

Il Tesoriere
Osvaldo Chabod

ALLEGATO C
NOTA INTEGRATIVA

Il bilancio d'esercizio chiuso al 31/12/2009 con un avanzo d'esercizio di € 64.031,34 di cui la presente nota integrativa costituisce parte integrante ai sensi e per gli effetti dell'art. 8 della legge 2 gennaio 1997 n° 2, corrisponde alle risultanze delle scritture contabili regolarmente tenute.
La valutazione delle voci è stata fatta nel pieno rispetto del principio della prudenza e nella prospettiva della continuazione dell'attività; non sono inoltre stati contabilizzati utili non realizzati alla chiusura dell'esercizio e si è tenuto conto dei proventi e degli oneri di competenza dell'esercizio anche se non ancora incassati o pagati alla chiusura dello stesso.
Immobilizzazioni immateriali: la proprietà della testata del giornale "Le Peuple Valdôtain" è stata iscritta al valore simbolico di 0,01 centesimi, poiché i costi sostenuti risalenti alla sua registrazione e deposito presso il Tribunale di Aosta il 24/05/1954 sono completamente ammortizzati. I costi pluriennali sono relativi alle manutenzioni straordinarie su beni di terzi e più precisamente per i lavori di ristrutturazione dell'immobile sede del Movimento in locazione per € 242.152,68, sostenuti nell'anno 2005. La quota di ammortamento dell'anno risulta di € 26.905,85. Il fondo di ammortamento relativo al 31/12/2009 ha raggiunto la consistenza di € 134.529,25. L'iniziale spesa è stata ammortizzata in base alla durata del contratto di locazione previsto per 9 anni. La voce costi pluriennali ha subito nel corso dell'esercizio la seguente movimentazione:

Costi pluriennali:

costo storico	€	242.152,68
-ammortamenti esercizi precedenti	€	107.623,40
Valore inizio esercizio	€	134.529,28
-ammortamenti dell'esercizio	€	26.905,85
- Importo netto al 31/12/2009	€	107.623,43

Le immobilizzazioni materiali, sono iscritte al valore d'acquisto comprensivo d'eventuali costi accessori e sulle stesse non sono intervenute né rivalutazioni né svalutazioni.
Gli ammortamenti dei vari gruppi sono calcolati a quote costanti sulla base d'aliquote ritenute rappresentative della vita utile stimata ai cespiti che trovano riferimento:
mobili e arredi 7,5%; macchine elettroniche 10%, automezzi 20%, immobili 3%, costi pluriennali 1/9.
Le immobilizzazioni materiali hanno subito nel corso dell'esercizio la seguente movimentazione:

Mobili e arredi:

costo storico	€	57.461,05
- ammortamenti esercizi precedenti	€	28.699,55
valore inizio esercizio	€	28.761,50
- ammortamenti dell'esercizio	€	3.345,68
Importo netto al 31/12/2009	€	25.415,82

Macchine elettroniche

costo storico	€	28.378,52
- ammortamenti esercizi precedenti	€	15.309,38
valore inizio esercizio	€	13.069,14
+ acquisti dell'esercizio	€	1.056,00
- ammortamenti dell'esercizio	€	-1.327,44
Importo netto al 31/12/2009	€	12.797,70

Automezzi

costo storico	€	6.713,94
- ammortamento esercizi precedenti	€	6.713,94
Importo netto al 31/12/2009	€	0,00

Immobile

costo storico	€	25.700,00
- ammortamenti esercizi precedenti	€	1.156,50
- valore inizio esercizio	€	24.543,50
- ammortamenti dell'esercizio	€	771,00
Importo netto al 31/12/2009	€	23.772,50

Le rimanenze finali di cancelleria ammontano a € 700,00, hanno subito un incremento di € 300,00 rispetto all'esercizio precedente. L'Union Valdôtaine non possiede né direttamente né tramite interposta persona o società fiduciarie partecipazioni in società editrici di giornali e periodici né in altre società.
La cassa ammonta a € 3.435,71.
I depositi bancari presso l'UnicreditBanca ammontano a € 9.554,06 sul conto corrente n. 000000573432, presso la Banca di Credito Cooperativo Valdostana a € 84.339,09 sul conto n. 05/01/00211, ad € 30.764,09 sul conto n. 11/01/66970.
I titoli ammontano a € 35.000,00 e si riferiscono al valore d'acquisto di titoli per € 15.000,00 con scadenza 2013, e di titoli Mediobanca per € 20.000,00 con scadenza aprile 2010.
I risconti attivi pari ad € 90,60 sono relativi a due polizze assicurative.
I crediti ammontano ad € 152.286,19. I crediti diversi ammontano ad € 40.540,42 e sono costituiti da crediti verso il Movimento Stella Alpina per €. 14.306,90, verso il Movimento Fédération Autonomiste per €. 22.115,88, da crediti per spese anticipate a favore di alcuni consiglieri regionali per €. 4.117,64. I crediti per contributi elettorali ammontano ad € 111.745,77 di cui quota parte Senato per rimborso elezioni politiche 2006 per €. 31.285,52 incassati nel febbraio 2010, quota parte Senato per rimborso spese elezioni politiche 2008 per €. 38.948,60, quota parte Stato per il rimborso delle spese per le elezioni regionali 2008 per €. 41.511,65 già previsto.
Il trattamento di fine rapporto ammonta a € 37.714,72 e risulta avere subito la seguente movimentazione:

consistenza al 1/01/2009	€	34.885,80
quota accantonata al 31/12/2009	€	2.052,74
rivalutazione	€	776,18
	€	37.714,72

I debiti verso fornitori ammontano a € 19.266,10. L'importo in dettaglio è rappresentato da: Vallenergie per € 168,06, Nouvelle Editrice Le Peuple srl per € 8.000,00, Verpul per € 348,00, Grand Hôtel Billia per €. 6.233,25, La Clavalité di Bottel per €. 590,63, Pitney Bowes Italia s.r.l. per € 37,17, Soan Estintori per € 85,20, Gontier Danilo per €. 60,00, Costruire Impianti per €. 960,00 ENI per € 1.020,47, Tipografia Duc per €. 1.272,00, Cip Tours per €. 491,32.
I debiti verso fornitori per fatture da ricevere ammontano a € 297,31.
Tutti i debiti hanno scadenza inferiore ai dodici mesi, tutti gli importi sono stati saldati durante i primi mesi del 2010.
I debiti v/INPS corrispondono ai contributi di dicembre ed ammontano ad € 1.880,00, v/erario per le ritenute fiscali ad € 1.866,54. I contributi e le ritenute fiscali sono stati versati entrambi a gennaio.
I debiti v/collaboratori per le retribuzioni di dicembre corrisposte a gennaio ammontano ad € 2.616,60.
Gli altri debiti per €. 35.117,06 si riferiscono alla quota parte dei contributi per rimborso delle elezioni del Senato di competenza del Movimento Stella Alpina per €. 25.379,91 e del Movimento Fédération Autonomiste per €. 9.737,15, come da accordi elettorali. Non sussistono debiti o crediti di durata residua maggiore di cinque anni.
I ratei passivi ammontano a € 3.558,27: gli importi si riferiscono a retribuzioni maturate € 2.059,35, contributi maturati € 507,49, a spese di fornitura del gas per riscaldamento€ 427,00 a spese telefoniche €. 532,03, a energia elettrica per €. 32,40. Il patrimonio netto ammonta ad € 383.462,60 per effetto dell'avanzo d'esercizio di € . 64.031,34 che ha incrementato l'iniziale patrimonio di €. 319.431,26 determinato dagli avanzi patrimoniali dei precedenti esercizi.
Non risultano impegni o garanzie ricevuti o concessi a favore di terzi.
Non risultano oneri finanziari imputati nell'esercizio a valori iscritti nell'attivo dello stato patrimoniale.
I costi e i ricavi sono dettagliatamente esposti nel conto economico.
Nelle sopravvenienze passive sono state annotate costi per energia elettrica relative a consumi del 2008 per €. 1.374,08.
Nelle sopravvenienze attive l'importo più significativo si riferisce ai rimborsi ottenuti per le spese elettorali comunali sostenute nel 2005 per €. 10.000 ed incassati dai partiti alleati nel presente esercizio.
Per le iniziative volte ad accrescere la partecipazione attiva delle donne alla politica sono stati destinati € 5.500,00 al gruppo femminile Entraide des Femmes Valdôtaines.
Per le iniziative volte ad accrescere la partecipazione dei giovani alla politica sono stati destinati € 5.373,80 al gruppo Jeunesse Valdôtaine. Al 31/12/2009 il movimento aveva alle proprie dipendenze un'impiegata di 2° livello. Nel presente esercizio non è stato assunto alcun nuovo lavoratore dipendente ma si è avvalso della prestazione di un collaboratore a progetto, della prestazione del Presidente pro-tempore a tempo pieno, e del lavoro svolto da un notevole numero di iscritti che hanno prestato la loro opera a puro titolo di volontariato gratuito.

Aosta, lì 23 giugno 2010

Il Tesoriere
Osvaldo CHABOD

CERTIFICAZIONE DEL BILANCIO DELL'UNION VALDÔTAINE AL 31.12.2009

a cura del Collegio dei Revisori dei Conti
i sottoscritti:

CLAUDIO VIETTI, nato a Aosta il 09 ottobre 1962, e residente in Sarre (AO), Fraz. Clou n.86; - ROBERTO BESENVAL, nato a Aosta il 15 febbraio 1963, e residente in Sarre (AO), Fraz. Maillod, n. 28; - LUCIANA CASAGRANDE, nata a Aosta il 13 ottobre 1947 e residente in Roisan (AO), Fraz. Rhins n. 22; nominati ai sensi dell'art. 34 dello statuto del Movimento dell'Union Valdôtaine, quali Revisori contabili del Movimento Politico Union Valdôtaine:

DICHIARANO

ai fini della certificazione del Bilancio, di aver verificato le entrate e le uscite del Movimento dell'Union Valdôtaine contabilizzate nell'anno 2009 e la corrispondenza del Bilancio cumulato secondo lo schema della legge 2 gennaio 1997, n. 2 con la contabilità, il tutto alla luce della relazione Gestionale del Tesoriere Osvaldo CHABOD. Il Collegio ha accertato la rispondenza della documentazione e dei registri contabili con il Bilancio consuntivo che rispecchia la situazione dei proventi, degli oneri e l'avanzo dell'esercizio ammontante a complessive Euro 64.031,34. Pertanto, per effetto dell'avanzo maturato nei precedenti esercizi, pari a Euro 319.431,76 residua per l'esercizio futuro un Avanzo cumulato di Euro 383.462,60. Aosta, lì 23 giugno 2010. Claudio VIETTI - Roberto BESENVAL - Luciana CASAGRANDE

INTROD La question du pont et Internet sont les priorités

« Au travail pour de nouveaux projets »

La nouvelle junte d'Introd est au travail. Le syndic Vittorio Anglesio, son adjoint Riccardo Desaymonet et les assesseurs Paolo Saudin, Franco Brunet et Jean-Claude Perrin sont en train d'analyser plusieurs dossiers concernant la vie de la Commune depuis le début du mois de juin dernier.

De gauche à droite Jean-Claude Perrin, Riccardo Desaymonet, Vittorio Anglesio, Paolo Saudin et Franco Brunet

« Nous formons un groupe de travail qui veut rénover et, en même temps, continuer le travail commencé au cours de la dernière législature. – explique Vittorio Anglesio – *Pendant ce premier mois, nous venons de terminer la phase d'adjudication de deux projets qui ont démarré avec la junte d'Osvaldo Naudin, à savoir la réalisation d'un parking de treize places à l'Adret et, surtout, les travaux de manutention et de sécurisation de la toiture des écoles élémentaires et encore la réalisation d'une nouvelle classe. Mais il y a également deux nouvelles choses dont on veut discuter : la première concerne notre programme proposé aux citoyens lors de la campagne électorale, et consiste dans la possibilité d'avoir une connection Internet plus facile et rapide dans toute la Commune. Vendredi 9 juillet prochain, une rencontre aura lieu en présence des techniciens pour vérifier la possibilité d'installer le Wi-Fi sur tout le territoire de la commune. Et encore, on va parler avec l'assesseur régional Marco Viérin de la possibilité d'un nouveau pont : nous sommes seulement en phase de "pourparler", mais il est important pour tout le monde que l'on commence à discuter de ce problème ».*

Franco Brunet est assesseur à la Technologie, à l'Environnement et aux Transports (et sera épaulé par le conseiller Lino Carlin), Paolo Saudin s'occupera d'Innovation, de Sports, de Santé et de Politiques sociales (Jacques Buillet), alors que Jean-Claude Perrin est assesseur à l'Instruction, à la Culture, à la Jeunesse, au Commerce et aux Activités productives (Anny Luboz).

Le vice-syndic Riccardo Desaymonet – aux côtés de l'ancien premier citoyen Osvaldo Naudin – conservera les compétences dans le domaine de la Viabilité, de l'Agriculture, du Territoire et de la Protection Civile.

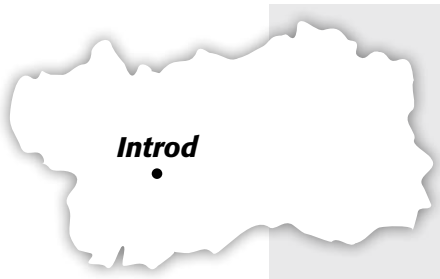

À quinze kilomètres de la ville d'Aoste, **INTROD** est un pays de 600 âmes situé dans la haute vallée. La paroisse d'Introd est dédiée à la Conversion de saint Paul (25 janvier) ; le curé actuel est Ferruccio Brunod.

JOVENÇAN Continuer les travaux commencés

Pepellin guide une nouvelle équipe

Une Junte complètement renouvelée sera guidée par Sandro Pepellin pendant la législature qui vient de commencer.

En effet, lors de sa première séance, qui s'est déroulée le vendredi 11 juin, le Conseil communal de Jovençan a nommé les assesseurs : Tiziana Annovazzi, Davide Laffranc et Piero Quendoz.

« *Une équipe tout à fait nouvelle* – a commenté le Syndic, qui par contre en est à son troisième mandat – *avec laquelle nous serons engagés à poursuivre les projets et les travaux commencés ces dernières années.*

Pour l'instant, nous n'avons pas attribué de compétences particulières, mais nous remettrons, par contre, des mandats aux Assesseurs selon leur disponibilité et en évaluant les exigences que nous aurons ».

Les autres conseillers élus au sein du Conseil sont Silvio Clos, Davide Crestodina, Egidio Desaymonet, Raphaël Desaymonet, Paolo Gonthier et Leo Montrosset.

Pepellin, qui sera épaulé par son adjoint Germano Turille, rappelle que la nouvelle Administration sera engagée dans la sauvegarde du milieu rural qui caractérise Jovençan, un milieu lié à ses traditions culturelles, historiques et linguistiques, et dans la valorisation de l'aspect social pour que la qualité de la vie des personnes et la validité des services offerts par la Commune soient de première importance.

En outre, parmi les autres projets, l'Administration est en train de continuer les travaux de "La Maison des anciens remèdes – Centre pour l'actualisation de l'usage des plantes officinales" et a en chantier la rénovation des écoles maternelles et primaires du pays.

Comptant une population de presque 750 habitants, **JOVENÇAN** est l'une des communes de la "plaine", située sur la rive droite de la Doire Baltée, à 6 kilomètres de la ville d'Aoste.

Les "dzovençanens" fêtent le premier février leur saint patron, saint Ours, auquel est dédiée la paroisse desservie par le curé Michel Ottin.

LA SALLE Cassiano Pascal a commencé sa troisième législature

Une équipe sous le signe de la continuité

Lors de la première séance du nouveau Conseil communal de La Salle, après la validation des élus et l'approbation des orientations pour gouverner, la nouvelle Junte a été nommée : « *Nous avons formé une équipe sous le signe de la continuité* – a commenté le syndic Cassiano Pascal, qui vient de commencer son troisième mandat à la tête de la Commune – *tous les Assesseurs sont les mêmes par rapport à la dernière législature sauf un* ».

Cassiano Pascal et Antonio Chiarella

En effet, l'ancien vice-syndic Michèle Pacaud ayant renoncé à se présenter à nouveau, c'est Antonio Chiarella qui a pris sa place aux côtés du premier citoyen, tandis qu'à l'intérieur de la Junte, Enrico Donnet est le nouvel assesseur, qui s'occupera des Sports et de l'Agriculture. Les assesseurs confirmés sont Franco Ottoz et Attilio Tampan.

« *A présent, nous sommes engagés à poursuivre le travail commencé ces dernières années* – a expliqué le Syndic – *nous devons terminer des travaux importants comme la viabilité alternative du lieu-dit Saint Ours de Derby, le rond-point qui se trouve à l'entrée du pays, sans oublier le parking sur plusieurs niveaux».*

Le programme que l'Administration est en train de définir pour cet été est également intéressant, en particulier Cassiano Pascal rappelle que le pays de La Salle vient d'être inséré dans le circuit suisse du Fifo, le Festival International Folklorique d'Octodure, un rendez-vous important qui, chaque année, présente, pendant la première semaine du mois d'août, les cultures traditionnelles du monde entier. « *Les organisateurs ont voulu étendre cette manifestation à d'autres pays voisins du Mont Blanc et, après avoir contacté Chamonix, ils nous ont demandé si nous voulions également y participer* ».

D.F.

La Commune de **LA SALLE** se trouve, à mille mètres d'altitude, et compte plus de deux mille habitants. Le pays de La Salle est situé dans la Valdigne, à 25 kilomètres de la ville d'Aoste. Ses habitants, les sallerins, fêtent, le 13 août, saint Cassien, le saint patron du pays auquel est dédiée la paroisse desservie par le chanoine Silvio Perrin.

La “planta di senteucco” a été posée, à Quart, le dimanche 27 juin

« S’engager pour réunir autour de ce symbole tous les Quarteins »

« *Chaque matin, lorsque je sortirai de chez moi* *et que je verrai cet arbre, je me rappellerai, tous les jours, que j’ai été élu Syndic par la communauté de Quart et que je dois travailler et m’engager pour le bien de mon pays* ».
En prononçant ces mots, Jean Barocco a commenté l’arrivée de la “planta di senteucco” dans le jardin de sa maison, le dimanche 27 juin dernier.
«*Aujourd’hui, je ne peux pas m’empêcher de penser à mon père* – a continué le premier citoyen sans cacher sa vive émotion – *qui pendant plusieurs années fut à la tête de la Commune mais je n’oublie pas non plus tous les administrateurs qui ont gouverné notre pays depuis l’après-guerre. Maintenant, le travail le plus important sera de réunir autour de ce symbole tous les Quarteins* ». Dans l’après-midi et pendant la soirée, beaucoup d’amis, d’administrateurs et de sympathisants sont arrivés pour assister à la plantation de la “planta” et pour fêter ensemble, encore une fois, la victoire aux élections communales.

Les unionistes rappellent Bruno Salvadori

Une matinée organisée par la section de Saint-Martin

Une matinée consacrée au souvenir de Bruno Salvadori. Voilà la façon par laquelle la section de Saint-Martin-de-Corléans a voulu rappeler le regretté leader unioniste qui comptait parmi ses adhérents et qui a malheureusement été emporté prématurément à la vie le 8 juin 1980.
La commémoration, s'étant déroulée dimanche dernier, 27 juin, a débuté par une Messe, célébrée dans l'église de Saint-Martin, tout à côté de la place qui rend impérissable le souvenir de Bruno, en portant son nom. Ensuite, les participants – parmi lesquels le fils Massimo, membre de la Section – se sont rendus au cimetière d'Aoste, pour déposer une gerbe de fleurs sur le tombeau où l'ancien conseiller régional unioniste repose.
Enfin, c'est dans la Section où Bruno a participé à de nombreuses réunion et activités que la célébration ayant clôturé la matinée s'est tenue. Après une introduction du président Franco Proment, ayant rappelé l'époque et le climat politique pas simple des années où Salvadori a œuvré au sein du Mouvement, c'est le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron qui a pris la parole.
Son allocution a porté, surtout, sur l'importance de préserver la vision européiste par laquelle Bruno s'est distingué dans les années de son activité. Notamment, ce patrimoine d'idées, qui trouvait dans la propulsion culturelle et dans le dialogue entre peuples frères ses pivots, doit connaître des témoins précieux dans les jeunes.
Ensuite, François Stévenin, auteur d'un livre consacré à la vie et à l'œuvre de Bruno, a tracé un intéressant profil de cet illustre personnage, pionnier absolu dans des domaines tels la communication en matière de tourisme, en s'interrogeant surtout sur quelles seraient la vision et l'opinion de Salvadori à propos de la Vallée d'Aoste d'aujourd'hui. Des questions sans doute stimulantes, qui sont malgré tout destinées à rester sans réponse.
Le fils de Bruno, Massimo, a donc proposé un émouvant témoignage de son père. Il en a rappelé, en premier lieu, l'aspect humain, du mari et du papa qui, malgré le fait que le travail l'engageait pour la plupart de ses journées, était toujours présent pour sa famille. Pour conclure, le président de la Région, Auguste Rollandin, a reparcouru l'époque où Bruno siégeait au sein des institutions régionales, en rappelant notamment qu'il s'agissait d'années où des tesselles fondamentales dans la mosaïque de la sauvegarde du patrimoine valdôtain (surtout dans le domaine de l'école) ont été placées. Il a conclu en annonçant la volonté de l'Administration régionale d'intituler la Bibliothèque régionale d'Aoste au nom de Bruno Salvadori. Une conclusion saluée par un vif applaudissement.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Doues

a la joie d'annoncer la naissance de

Kemis CHAPELLU
de Mirko et Katia Cerise,
membre de la section.

La communauté unioniste de Doues présente ses plus vives félicitations aux heureux parents et, en particulier, aux grands-parents Maria et Mario, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

MARIAGE

Nous avons le plaisir d'annoncer
le mariage de

Mademoiselle
Annie GADIN
et
Monsieur
Massimiliano RICCIO
Ancien directeur de notre journal

Le président Ego Perron, le directeur Joseph Rivolin, les secrétaires du siège de l'Union Valdôtaine et la rédaction de "Le Peuple Valdôtain" présentent au nouveau foyer leurs félicitations les plus cordiales ainsi que leurs vœux de bonheur les plus sincères.

Le Conseil fédéral approuve le bilan 2009

Un solde actif de 64 mille euros

Le lundi 28 juin dernier, à l'Auditorium des écoles moyennes du Villair de Quart, les délégués du Conseil Fédéral ont été appelés à voter l'approbation du bilan annuel et du budget, comme le prévoit l'article numéro 22 des Statuts de l'Union Valdôtaine.
Après l'introduction du président du Mouvement Ego Perron, le trésorier Osvaldo Chabod a pris la parole pour lire son rapport sur le bilan 2009 : «*Le bilan 2009 présente un solde actif de la gestion pour un montant d'environ 64 mille euros, qui s'ajoute aux ressources du patrimoine passant, par conséquent, de 319 mille à 383 mille euros*».
Chabod a rappelé qu'en 2009, le Mouvement a dû faire face à plusieurs dépenses importantes telles que la campagne électorale pour les élections européennes, l'organisation des cours de formation et l'organisation du Congrès annuel : «*Les dépenses pour les élections européennes se chiffrent à 66.000 euros, l'organisation du Congrès annuel a entraîné une dépense totale d'environ 6 mille euros, tandis que les cours de formation n'ont pas engagé de dépenses, puisqu'ils ont employé des formateurs sélectionnés parmi les dirigeants et les élus du Mouvement*».
En outre, toujours parmi les dépenses, au cours de l'année 2009, l'Union Valdôtaine a soutenu les activités de la Jeunesse Valdôtaine et de l'Entraide des Femmes Valdôtaines en octroyant une contribution, respectivement, de 5.373 euros et de 5.500 euros.
En analysant les entrées, l'article inscrit parmi les survenances actives du bilan a été particulièrement apprécié, à savoir le remboursement des frais de la part des alliés du Parti Démocrate aux cours des élections communales de l'année 2005 dans la Ville d'Aoste, pour un montant de 10.000 euros.
Dans son rapport, Osvaldo Chabod a ensuite présenté le budget pour l'année 2010 : un budget qui sera en ligne avec le bilan de la gestion 2009, se chiffrant à 414 mille euros. «*En ce qui concerne le budget 2010* – a ajouté le trésorier – *nous avons envisagé des dépenses considérables pour la campagne électorale des élections communales dans la Ville d'Aoste, 20 mille euros, pour la rénovation de notre site Internet, environ 15 mille euros, la publication de notre hebdomadaire, 40 mille euros, et l'organisation du Rendez-vous, avec une prévision d'environ 43 mille euros*».
A ces articles, s'ajouteront 11 mille euros pour le soutien de l'activité de la Jeunesse Valdôtaine et de l'Entraide des Femmes Valdôtaines, 3 mille euros pour l'organisation des cours de formation et des conférences grand public, 7 mille euros destinés à l'organisation du Congrès 2010, sans oublier les frais de loyer du siège central et des sièges périphériques, pour un montant de 25 mille euros.
Avant de passer au vote final, le président Ego Perron a souligné que «*les recettes ont été envisagées prudemment, tout en fixant des objectifs tant pour le recouvrement des crédits vis-à-vis de nos alliés face aux campagnes électorales des années allant de 2006 à 2010, que pour une augmentation globale des contributions de la part des Administrateurs des collectivités locales*».
La séance s'est terminée par l'approbation à l'unanimité des documents.

Denis Falconieri

Le coin du dialogue

Salvatore Agostino

Ceux qui me connaissent savent combien je soutiens avec ferveur nos traditions, tout spécialement celles qui sont liées au territoire et à l'esprit rural qui caractérise nos gens de montagne. J'ai toujours été persuadé que, tout en sachant que l'adaptation à la modernité est nécessaire et nous facilite très souvent la vie, le maintien des racines et des activités traditionnelles sont les éléments fondamentaux pour l'identité d'un peuple.
Voilà pourquoi parmi les événements organisés dans notre région, dont beaucoup d'entre eux sont de grande qualité, l'un d'eux mes particulièrement cher. Il s'agit de la Désarpa, un événement bisannuel qui est arrivé à sa 6ème édition et qui célèbre le retour en vallée, à la fin de l'été, des troupeaux depuis les alpages. C'est une manifestation unique en son genre qui, de par son caractère exclusif et l'important intérêt qu'il suscite, réunit un nombre impressionnant de personnes, Valdôtains et touristes, qui colorent les rues d'Aoste durant une journée entière et qui jouissent du privilège de voir de près le défilé des troupeaux de vaches représentatives des races autochtones, dont certaines sont ornées de magnifiques bosquets, toutes orgueilleusement conscientes, tout comme leurs éleveurs, d'être au centre de l'attention et de susciter l'émerveillement par leur beauté et majesté et par le son retentissant de leurs précieuses sonnailles. Et après les bovins, c'est une autre vague d'allégresse et de fête qui clôture le cortège avec les chèvres et les brebis, de races valdôtaines également.
Cette fête a le grand mérite de représenter une ancienne, et dans le même temps encore très actuelle, pratique typique de nos éleveurs de montagne, c'est-à-dire de transférer, durant toute la saison estivale, les troupeaux dans les hauts pâturages, où l'exceptionnelle qualité du fourrage et de l'air rend possible la production de certaines des plus appréciées excellences agroalimentaires de la Vallée d'Aoste. De plus, grâce à cet événement, ceux qui ne connaissent pas du tout ou pas très bien notre monde agricole peuvent se rendre compte de combien l'engagement, la passion et le dur labeur sont nécessaires aux éleveurs de notre Vallée pour accomplir un métier extrêmement fatiguant dans des conditions parfois prohibitives. Et n'oublions pas de dire que cette manifestation revêt un rôle promotionnel et touristique important, à travers le marché des produits DOP et traditionnels, le chapiteau oenogastronomique et les initiatives collatérales à l'intention des grands et des petits, comme la ferme avec les animaux vivants qui sera aménagée place Narbonne.
La grande machine organisatrice de la Désarpa a comme chef de file l'Assessorat régional de l'Agriculture et des Ressources naturelles, remarquablement assisté par l'AREV, par l'Association Amis des Batailles de Reines et aidé par l'Administration communale de la Ville d'Aoste qui une fois de plus sera à la hauteur de son rôle de « capitale » et réussira à accueillir la grande foule de visiteurs qui l'occuperont pacifiquement le 26 septembre prochain, dans un irrésistible tourbillon de voix, meuglements, bruits de sabots, parfums, chants et musique. Je suis certain, en tant qu'ancien administrateur de la Commune, qu'Aoste est reconnaissante à l'Assessorat de l'Agriculture pour cette grande manifestation qui conclut en grande pompe la saison touristique estivale. Comme pour les éditions précédentes, la participation des éleveurs, des producteurs, des pro loco, des bandes musicales et des groupes folkloriques sera précieuse et fondamentale. Je désire remercier tout le monde de tout cœur et leur dire que je suis impatient que revienne finalement, après deux années d'attente, la grande fête de la Désarpa !

Approbation à l'unanimité

Résolution sur la manœuvre financière

Le Conseil de la Vallée a approuvé, à l'unanimité, au cours de sa séance du 24 juin dernier une résolution concernant la manœuvre financière qui est actuellement soumise à l'attention du Parlement national.
Voici le texte intégral de la résolution.

LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA VALLÉE D'AOSTE

PRENANT ACTE de la rencontre de la IIe Commission permanente du Conseil de la Vallée avec le Président de la Région et avec les parlementaires valdôtains, des auditions avec les représentants des associations et des syndicats et du large et serein débat advenu en Commission concernant la manœuvre financière, prise par le volumineux décret-loi 78/2010, soumise actuellement à l'attention du Parlement ;

CONVENANT que la Vallée d'Aoste doit participer aux efforts d'assainissement des finances publiques et aux sacrifices demandés même au niveau européen ;

RELEVANT le lourd impact que la manœuvre financière 2011/2013 aura sur les finances et sur l'économie des Régions et du système autonomiste dans sa totalité, comme cela a été souligné immédiatement par la Conférence des Régions et des Provinces autonomes, avec le risque de violer le principe constitutionnel d'une correspondance entre ressources attribuées et fonctions attribuées aux Régions et aux collectivités locales ;

RAPPELANT que l'article 14, alinéa 1, lettre b), relatif au pacte de stabilité, du décret-loi 78/2010 établit, pour les Régions à Statut spécial et les Provinces autonomes, l'objectif total de finances publiques auquel elles sont tenues et qu'elles devraient atteindre avec des dispositions autonomes de réduction de la dépense ;

SOULIGNANT également que les articles 5, 6, 8 et 9 du décret-loi 78/2010 établissent, par contre, des mesures ponctuelles et assez détaillées de limitation de la dépense, lesquelles s'appliqueraient directement aux Régions spéciales avec l'utilisation, pour justifier l'inclusion de ces dernières, du renvoi à la liste des Administration Publiques insérées dans le compte économique de l'ISTAT et se référant expressément au principe de coordination de la finance publique auxquelles, aussi, les Régions doivent s'adapter ;

CONSTATANT que, là où les mesures contenues dans le décret-loi 78/2010 seraient directement applicables aux Régions spéciales, se manifesteraient d'évidents profils d'illégitimité constitutionnels à la lumière de la récente sentence de la Cour constitutionnelle n°159/2008 par laquelle la Haute Cour, se prononçant sur certaines dispositions de la loi financière pour 2007, a rappelé que le législateur national peut établir uniquement les principes fondamentaux en matière de coordination des finances publiques et non contraindre les Régions et Provinces autonomes à l'adoption de mesures analytiques et détaillées en comprimant illégitimement l'autonomie financière.

SUPPOSANT un ultérieur possible profil d'illégitimité constitutionnelle dans l'adoption avec décret-loi des mesures de limitation des finances publiques, en contradiction avec ce qui est prévu par l'article 27 de la loi 42/2009, en matière de fédéralisme fiscal, qui renvoie à des normes d'application disposées à cet effet, établies d'un commun accord entre Etat et Régions spéciales, l'établissement des mesures pour la définition du Pacte de stabilité interne ;

CONSIDERANT que la coupe des transferts à la Région Vallée d'Aoste conséquente à la manœuvre pourrait compromettre la gestion efficace de fonctions régionales d'absolue sensibilité sociale et économique, avec le risque d'empiéter sur ces secteurs autofinancés (tels que l'école, la santé, les collectivités locales) et sur le système des entités à actions régionales et communales ;

INQUIET en ce qui concerne les possibles répercussions sur l'emploi dérivant, en particulier, des dispositions de la manœuvre relativement à des aspects tels que le blocage des contrats des employés publics, la réduction de la possibilité de faire appel à du personnel à temps déterminé ou précaire ;

SOULIGNANT le danger que la manœuvre présentée influe aussi sur la discussion en cours relativement au fédéralisme fiscal ;

EXPRIME

sa vive préoccupation pour les conséquence que la manœuvre aura sur l'autonomie spéciale de la Région, sur sa répartition fiscale, sur les pouvoirs et sur les fonctions qu'elle exerce et, par conséquent, sur l'entière communauté valdôtaine, ainsi que pour les problèmes qui pourraient en dériver dans la discussion sur le fédéralisme fiscal pour l'organisation financière de la Région ;

ENGAGE

le Président de la Région à soutenir avec force, dans les opportuns milieux institutionnels, les positions prises par le Conseil régional sur la manœuvre financière et à effectuer des mesures d'économie pour la loi de finances régionale 2011 ;

INVITE

les parlementaires valdôtains à se faire les porte-paroles, dans les lieux préposés à la conversion en loi du décret-loi 78/2010 sur la manœuvre financière, de propositions d'amendement et de correction de la manœuvre dans le sens souhaité par le Conseil régional.

Résolution approuvée à l'unanimité

Soutien à la population civile du Kirghizistan

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une résolution afin de soutenir une action humanitaire en faveur de la population civile au Kirghizistan.
Le Président de la Région Augusto Rollandin a mis l'accent « *sur l'importance qu'un pays montagnard comme le nôtre, même si petit, lance un signal fort : nous ne sommes pas sourds à un crime de ce genre.* ».
Voici le texte dans son intégralité.

Ayant appris que les affrontements ethniques au Kirghizistan de ces derniers jours ont causé presque 200 morts et fait fuir environ 80.000 personnes de minorité ouzbek ;
attendu que dans l'Asie centrale ex-soviétique, comme dans beaucoup d'autres parties du monde, les affrontements politiques exaspèrent les différences ethniques, jusqu'à entrainer de graves actes de violence qui touchent l'ethnie minoritaire ou moins militairement protégée ;

Le Conseil régional de la Vallée d'Aoste

dénonçant le recours à la violence pour résoudre des questions politiques ;
stigmatisant l'inertie des diplomaties internationales alors que des enfants et des personnes désarmés sont aussi victimes de persécutions ;
met en évidence que pour une paix durable ne peut être acceptée avec indifférence, à quelque niveau que ce soit, la prolifération de conflits locaux et la création de nouveaux camps de réfugiés ;

invite

le Gouvernement italien à accomplir le rôle qui lui revient en sollicitant l'intervention des Organisations internationales compétentes tant pour secourir les réfugiés que pour entreprendre toutes les initiatives nécessaires pour créer des conditions de cohabitation pacifique dans une zone déjà fortement déstabilisée par le conflit afghan ;
le Gouvernement italien à donner sa disponibilité pour soutenir une action humanitaire en faveur de la population civile ;
les parlementaires valdôtains à promouvoir des initiatives visant à solliciter des actions et interventions capables de faire face à cette dramatique situation.